

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 08 JUILLET 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-04-02 — VŒUX ET MOTIONS (9.4) - MOTION DE RENOUVELLEMENT DE SOUTIEN A LA CREATION DE LA GARE DE VANDIERES

DATE DE CONVOCATION : 01 JUILLET 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 JUILLET 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FRAULOB Odile (ayant la suppléance de FONTAINE André), CLAUDON Jean-Louis , FONTANA André , AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre , PIERSON Marianne , LELIEVRE Jean Luc , POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean Luc , PAYEUR Emmanuel , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice , GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIER Roger , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , RADER Audrey-Helen , MAURY Christophe , DOMINIAC Bernard , WINIARSKI Patricia , MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André , SITTLER David , VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), LALANCE Corinne (ayant la procuration de ARNOULD Raphaël), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme (départ après la délibération 2021.04.26 ; ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine , CHENOT Bernard , JOUBERT Roger , BELLINASSO Alain , MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DEPAILLAT Bernard , HENNEBERT Philippe , MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier , NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde , DICANDIA Chantal , RIVET Lionel (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ERDEM Olivier), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ADRAYNI Mustapha), BONJEAN Myriam , MOREAU Jean-Louis , MASSELOT Catherine , SIMONIN Hervé , FELTEN Daniel , COUTEAU Jean-Pierre .
<u>Etaient excusés :</u>	FONTAINE André , COLLET Thierry , PICARD Denis , SEGALT Jean-François , GASPARD Isabel , ROSSO Michel , ARNOULD Raphaël , MARIN Karine , MANSION François , MATTE Jean-François , ERZEN Gérald , ADRAYNI Mustapha , ASSFELD LAMAZE Christine , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , ERDEM Olivier , GUEGUEN Marie , MANGEOT Etienne ,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021-04-26 : 10 avis de procuration. De la 2021-04-27 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MARTIN Vincent
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 53 PRESENTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 52 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 63 VOTANTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 61 VOTANTS.

Le 14 octobre 2008, le conseil communautaire votait à l'unanimité une motion soutenant l'implantation de la gare TGV Lorraine voyageurs à Vandières, en y intégrant le souci de prendre en compte le devenir de la Gare de Louvigny, le cas échéant, par une intensification de l'activité fret.

Considérant la réflexion engagée par la Région Grand Est sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ;

Considérant la nécessité de prendre en considération, dans le cadre de ces orientations stratégiques, la desserte de la Meurthe et Moselle dans un objectif de développement équilibré des territoires au sein de l'espace régional ;

Considérant l'urgence écologique à promouvoir l'accès aux transports collectifs plutôt qu'à la voiture individuelle ;

Considérant que les mobilités, et en particulier les mobilités écologiques, doivent être au cœur des stratégies d'aménagement des territoires ;

Considérant que la Lorraine reste désormais le seul territoire de la région Grand Est ne disposant pas d'une gare d'interconnexion au réseau TGV ;

Considérant la Déclaration d'Utilité Publique du 28 mars 2011 pour la réalisation de la gare de Vandières, qui confirmait son caractère essentiel à l'accessibilité et au développement des départements lorrains ;

Considérant l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental de la région Grand Est du 20 avril 2017, qui préconise que la Région Grand Est reprenne dans ses priorités et réalise dans les meilleurs délais la gare d'interconnexion TGV/TER de Vandières ;

Vu la commission mobilité du 30 juin 2021,

Le Conseil Communautaire, à la majorité, Monsieur FONTANA votant contre, décide de :

- **Réaffirmer son soutien à la construction de la gare de Vandières, où se croisent la ligne à grande vitesse et le réseau TER, permettant ainsi la connexion de l'ensemble des territoires Lorrains au réseau français et européen de transports ferroviaires de voyageurs.**
- **Autoriser Monsieur le Président à engager toute démarche ou signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette motion.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

